

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Délibération n° D-2012-594

PROJETS FÉDÉRATEURS DES CLASSES APAC

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction de l'Enseignement

PROJETS FÉDÉRATEURS DES CLASSES APAC

Madame Delphine PAGE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort s'est engagée depuis de nombreuses années à soutenir financièrement, en complément de l'Education Nationale, les initiatives pédagogiques présentées par les enseignants dans le cadre des classes à projets artistiques et culturels (classe A.P.A.C.), qui s'articulent autour de trois à quatre projets fédérateurs chaque année, proposés aux Directeurs.

Ces projets fédérateurs sont coordonnés par des conseillers pédagogiques de l'Inspection Académique. La gestion administrative et financière est assurée par l'Association de Circonscription pour l'Animation Pédagogique et la Documentation Professionnelle (A.C.A.P.D.P.) située à l'école Ernest Pérochon.

Pour l'année 2012/2013, trois projets fédérateurs ont été structurés sur les thématiques suivantes :

- un projet sciences et éducation au développement durable, éducation à la sécurité : face aux risques majeurs, préparons-nous,
- un projet arts visuels et E.P.S : les poneys dans l'art,
- un projet théâtre, danse, musique : à l'école du spectateur.

La liste des écoles niortaises retenues pour l'année scolaire 2012/2013, s'établit comme suit :

Codes projets	Intitulés des projets	Partenaires	Classes concernées
PFN1 cycle	Sciences & EDD Education à la sécurité <i>FACE AUX RISQUES MAJEURS, PRÉPARONS-NOUS !</i>		<i>L. Pasteur- CM1 – 26 enf. P. Bert – CE2-CM1 – 21 enf. L. Aragon – CM1-CM2 – 25 enf. Soit 3 classes et 72 enfants</i>
PFN2 cycle	Arts visuels & E.P.S. <i>Les poneys dans l'art</i>	Plasticiennes art-thérapeutes Mesdames DOUVILLE et BELAUD	<i>F.Buisson CLIS autistes – 5 enf. J.Ferry CLIS – 12 enf. L.Pasteur CLIS – 14 enf. G.Sand CLIS – 12 enf. E.Zola CLIS -11 enf. Soit 5 classes et 54 enfants.</i>
PFN3 cycle	Théâtre, danse, musique <i>A l'école du spectateur</i>	CAC Moulin du Roc Madame CASTIGLIONI La ligue de l'enseignement L'O.C.C.E	<i>Les Brizeaux – CE1 – 28 enf. Les Brizeaux – CE2-CM1 – 26 enf. F. Buisson – CM1 – 26 enf. J. Macé – CE2 – 26 enf. La Mirandelle – CE2 – 23 enf. E. Pérochon – CE1 – 15 enf. E. Pérochon – CE2 – 15 enf. E. Proust – CM2 – 27 enf. Soit 8 classes et 186 enf.</i>
			<i>16 classes et 312 enfants</i>

Il est proposé au Conseil de verser une participation financière de 4 000 € selon les modalités suivantes :

- un acompte de 80% à l'A.C.A.P.D.P. au vu de la présente délibération,
- le solde après réalisation du projet sur présentation d'une attestation visée par l'Inspection Académique.

Les crédits nécessaires seront inscrits au B.P. 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter une participation financière de 4 000 € pour l'ensemble des projets fédérateurs des classes à projets artistiques et culturels (APAC) pour l'année scolaire 2012/2013 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser un acompte de 80 % à l'Association de Circonscription pour l'Animation Pédagogique et la Documentation Professionnelle, puis le solde après la réalisation du projet.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD